

Michel Banniard

Professeur à l'Université

de Toulouse-II

Membre de la SLP

COLLOQUE *AKKULTURATION*

Titre de la communication :

Germanophonie, latinophonie et accès à la Schriftlichkeit (V^e-VIII^e siècle)

1] POSITIONS CONCEPTUELLES

Le titre de cette communication emploie volontairement une terminologie à la fois innovante, mixte et légèrement technocrate. Son objet est la question de l'acculturation du point de vue des interférences entre les langues vivantes en contact dans la période considérée. Son but est de suggérer que les Francs ont eu un accès réel à la seule langue écrite du moment, le latin, parce qu'ils sont rapidement devenus latinophones sur les aires où l'osmose culturelle jouait en faveur du latin. La preuve de cette donnée se trouverait dans une prise en compte plus précise de la convergence langagière entre les parlers germanophones archaïques et les parlers latinophones tardifs : bien qu'appartenant à des rameaux langagiers distincts, les deux communautés de locuteurs disposaient, d'un point de vue structural, d'un outillage grammatical naturel qui favorisait de manière innée les passages d'une langue à l'autre. La période considérée a été un peu allongée par rapport au titre initialement proposé. D'une part, cela m'a paru

nécessaire pour des raisons de logique historique interne ; d'autre part, je voulais éviter de donner à penser que les échanges étaient terminés dès les V^e-VI^e siècles, comme cela a été soutenu, d'un façon imprudente, selon une méthode qui a fait l'objet de critiques sévères et justifiées [PFISTER, 1987].

Prenons en considération les conditions langagières intrinsèques de la rencontre entre des locuteurs latinophones et des locuteurs germanophones au V^e siècle, qui demeuraient sur l'aire de contact principale, soit l'espace frontalier impérial correspondant aux provinces de Belgique I et II, et de Germanie I et II. Evidemment, il ne s'agit pas de soutenir que les contacts n'ont pas commencé plus tôt : la carrière des Francs dans les armées romaines de la fin de l'Empire suffirait à nous remémorer qu'aucun commencement n'est absolu. Mais à partir du moment où le petit royaume de Clovis s'installe sur cet espace, les interférences langagières changent tant quantitativement (les quelques dizaines de milliers de germanophones installés en terres romaines sont désormais en permanence au contact des Romains de Gaule) que qualitativement (la défaite de la dernière armée de campagne héritée de l'Empire a fait basculer l'avantage du prestige effectif du côté des nouveaux venus).

Les parlers germaniques des V^e/ VI^e siècles ne nous sont pas connus directement, puisque les premiers monuments écrits sont postérieurs d'au moins deux siècles. Mais la grammaire historique des parlers du VHA (et notamment du francique) permet de considérer qu'il n'y eut que des différences mineures entre le stade des années 500 et celui des années 600. On pourrait d'ailleurs raisonner *a fortiori* en supposant que la remontée dans le temps correspondrait à l'accès à des éléments plus archaïques de la langue. En face de cette langue, qui n'a pas encore accédé pleinement à l'écriture (mais qui s'en approche [DÜWEL, 1997]), vit une

autre langue en pleine évolution, le latin parlé tardif, qui dispose, lui, d'un accès assez large à l'écriture.

Avant de passer à la comparaison structurale, je dois dire un mot sur la terminologie employée du côté romain et latin. Cette terminologie rompt avec l'usage de la philologie romane traditionnelle qui considère d'abord que le latin était divisé en deux langues, le latin proprement dit d'un côté, littéraire, parfait, immuable et minoritaire ; le latin vulgaire de l'autre, non écrit, corrompu, évolutif et de masse. La philologie romane traditionnelle postule ensuite que la langue vulgaire avait cessé d'être latine pour être romane dès le troisième siècle et parle donc de "roman commun", de "gallo-roman", etc... En creusant un peu les représentations latentes, un diachronicien se rend vite compte que le latin dans cette perspective n'a été qu'un accident (malheureux) de l'histoire (romaine) qui a vite laissé la place au français. Les travaux récents de sociolinguistique diachronique, conduits depuis une vingtaine d'années ont permis de réintroduire de l'historicité dans ce domaine. Renonçant à un dualisme linguistique sans fondement scientifique, les travaux les plus récents ont permis de rendre son histoire au latin parlé et de caractériser un stade intermédiaire entre l'époque de l'Antiquité classique et celle du très haut Moyen Age, le latin parlé tardif, chaînon indispensable qui conduit à travers le temps aux premières strates de la parole romane, et, pour ce qui nous concerne ici, le protofrançais [BANNIARD, 1992a, 1992b, 1993 ; VAN UYTFANGHE, 1976, 2000 ; WRIGHT, 1982, 1991]. Ce latin parlé tardif des III^e-VII^e siècles est évidemment très évolutif, d'une évolutivité qui connaît une accélération exponentielle en phase finale et c'est arbitrairement que je prétends y prélever une tranche aux alentours de 450-500. Mais cette démarche est indispensable pour dresser le parallèle présent.

2] PARALLELES TYPOLOGIQUES

Historiciser la transition du latin au français permet de dégager des points de convergence importants, qui seraient bien moins nets avec la perspective fixiste. Voyons quelques éléments de ce parallèle typologique.

1) L'accent de mot est énergiquement prononcé tant en LPT1 qu'en VHA. De ce fait, les deux langues possèdent des mots nettement individualisés dans l'ordre syntagmatique ; la syllabe accentuée est au coeur des changements à venir ; l'apparition d'une poésie rythmique en a été la conséquence des deux côtés.

2) Les oppositions quantitatives sont nettement maintenues en VHA, mais en même temps les oppositions de timbre jouent un grand rôle et sont soumises à de nombreuses fluctuations. Le LPT offre une situation en miroir : les oppositions de timbre sont devenues primordiales, mais les oppositions quantitatives continuent leur évolution au niveau le plus profond sous la forme des diphtongaisons (transphonologisations). Tout un travail d'équivalence et d'échange est possible entre ces deux systèmes. Il n'est guère présomptueux d'attribuer aux interférences francique-germanique la deuxième série de diphtongaisons (dites "françaises").

3) L'article défini n'existe encore ni en LPT, ni en VHA. Sa genèse est en cours, dans les deux cas à partir d'un ancien démonstratif qui, lorsqu'il apparaît dans les textes, garde encore assez nettement ce caractère (je l'appellerais volontiers à partir des VII^e/ VIII^e siècles "démonstratif faible"). Les substantifs apparaissent donc la plupart du temps nus.

4) La déclinaison des substantifs est en train de devenir tricasuelle. Le VHA fonctionne

en général avec un paradigme le plus souvent ternaire : Nominatif-Accusatif/ Génitif/ Datif (parfois Instrumental). Les désinences sont assez faiblement individualisées, un minimum de morphèmes marquant les oppositions, qui dans la réalité de la parole n'existent fréquemment qu'au niveau syntaxique.

Ex : *gëba* ("don" - thèmes en *o*: long)

Sg : NA, *gëba*/ G *gëba*/ D *gëbo* //

Pl : NA, *gëba*:/ G *gebo:no* / D *gëbo: m*

(Par commodité provisoire, j'ai noté les

voyelles longues en les faisant suivre de :)

Cette évolution est également caractéristique du LPT1. Contrairement à une perspective fixiste, le système des cas n'a pas disparu dès l'origine de l'extension du latin. A la vérité, il était déjà réduit en LPC, d'une part en raison des nombreuses homonymies qui le caractérisaient et d'autre part en raison de l'emploi déjà étendu des prépositions. Et si l'on regarde, sur la zone qui nous concerne vers l'aval chronologique de l'AFC archaïque, la langue y fonctionne selon une opposition ternaire Cas Sujet/ Cas Régime Direct/ Cas Régime Indirect, les emplois syntaxiques débordant assez largement les marqueurs morphologiques. Le fameux "Cas Régime Absolu" est en fait un génitif-datif dont la fonction n'est marquée ni par un cas spécifique ni par une préposition, mais par la cohérence syntactico-sémantique. Tous les indices convergent vers la reconstitution d'un stade intermédiaire au moins tricasuel en LPT1 : N/ GDAb/ Ac [GAENG, 1992].

5) Dans les formes verbales, les oppositions temporelles et modales ne présentent pas de différences, toujours d'un point de vue structural, essentielles. La principale différence viendrait plutôt de l'absence de futur tant au niveau de la syntaxe (le présent en tient souvent lieu) que de la morphologie : ce sont des périphrases en voie d'émergence qui comblent peu à peu ce vide

sémantique. Mais ce dernier point coïncide avec le travail de réfection en cours en LPT1/ LPT2 où l'ancien futur synthétique de l'*imperfectum* a été éliminé au profit du futur du *perfectum*, lui-même alternant désormais avec des morphèmes périphrastiques innovants. La fabrication de nouveaux futurs en est sensiblement au même stade dans les deux langues.

6) Toujours dans le domaine verbal, les morphèmes de personne sont fortement marqués par suffixe en VHA, comme en LPT. Les locuteurs peuvent sauter aisément d'une langue à l'autre, tant parce que le matricage mental qui y correspond est semblable que parce que les morphèmes suffixés sont souvent analogues voire identiques, soit de P1 à P6 : { **-u/ -s/ -t/ -me:s/ -t/ -nt**}, ce qui donne en conjugaison, pour un verbe athématique régulier à l'indicatif présent ("oindre") :

[*salbo:m/ salbo:st/ salbo:t/ salbo:t/ salbo:nt*], la différence principale provenant de P5 (VHA **-t//** LPT **-tis**).

Quelles que soient les probabilités d'apparition d'un pronom sujet préfixé, l'adaptation des locuteurs ne posait pas de problème majeur.

7) Dans les temps du récit, le VHA pratique un usage du prétérit proche de l'usage du latin, l'accompli du passé (interprété souvent comme un plus-que-parfait) étant très fréquemment rendu par un prétérit seul. Non seulement cet usage coorrespond au LPT, mais il se retrouve fréquemment en AFC où les temps du récit obéissent à des lois de répartition très différentes de celles que suivra le Français Moderne.

8) A côté du prétérit, passé synthétique se développe en VHA un passé analytique (le "passé composé"). Or, cette forme se construit par une périphrase avec le verbe *haben* :

[...*wie die den li:p in sturme haben*, "...comment ils ont perdu la vie dans un combat"]. C'est précisément le moment où en LPT2 achève de se mettre en place le passé résultatif qui complètera le passé révolu, l'AFC conservant pour longtemps en emploi complémentaire les

deux formes, passé synthétique et passé analytique. Le latin parlé mérovingien offrait là aussi aux locuteurs germanophones de nombreux points d'accrochage analogique.

9] L'ordre des morphèmes à l'intérieur de blocs nominaux courts (SN) ouvre de nombreuses passerelles. En VHA comme en LPT, la position de déterminants comme l'intensif *selb* (cf. latin *ipse*) ou les possessifs n'est pas fixe, l'anté- et la postposition pouvant alterner. De façon plus marquante encore le déterminant au génitif d'un substantif lui est régulièrement antéposé en poésie...

10] L'ordre des morphèmes à l'intérieur de blocs verbaux courts (SV) présente bien des analogies entre le VHA et le LPT1 ou 2 et même l'AFC. La place du verbe jouit d'une certaine liberté. En particulier, un ordre OV (S) est fréquent en VHA (comme en Vieil Anglais d'ailleurs), ordre qui restera largement attesté jusqu'en AFC (en dépit des typologies arbitraires qui attribuent obstinément au prétendu latin vulgaire et aux langues romanes un ordre fixe VO).

11] Enfin, l'ordre des morphèmes dans un énoncé long (une proposition), que l'on peut appeler le *phrasé* présente de nombreuses similitudes, que l'on considère le VHA d'un côté et le LPT2 de l'autre, mais aussi l'AFC. Sans entrer dans le détail notamment sur l'organisation de la proposition par rapport au verbe (sa place est relativement mobile), on peut dessiner les contours d'un phrasé type comme :

[DeSynt. + SN1, Datif- Attribution + SN2, Accusatif - Objet direct {+ SN3, Datif/ Instrumental - Moyen/ Lieu} + SV].

La matrice mentale qui sous-tend ce déroulement énonciatif permet des va-et-vient aisés entre les deux structures langagières (bien plus qu'entre l'allemand et le français d'aujourd'hui).

L'analyse des correspondances entre cet aspect des deux langues est l'élément-clef de l'idée proposée. Elle rejoint ce que j'ai soutenu ailleurs sur les correspondances du phrasé entre

les différents niveaux du LPT, voire, en diachronie longue entre le phrasé du LPT2 et celui de l'AFC à son stade initial et dans certains de ses registres.

3] ECHANGES EN LEXIQUE ET EN POESIE]

Dans ces conditions, la rapidité avec la quelle les Francs sont devenus bilingues - sans faire injure à leur intelligence adaptative, bien établie du point de vue romain quant à leur capacité à recueillir l'héritage impérial - paraît normale. J'irais volontiers plus loin encore en posant que leur confiance dans leur destin historique a été soutenu par le fait que la langue parlée à l'Ouest du Rhin leur renvoyait une image en miroir de leur propre parole. A la conscience de leur supériorité ethnique s'est ajouté le sentiment de sécurité langagière qui favorisait une acquisition rapide de ces énoncés-types (des syntagmèmes) par lesquelles débutent toutes les acquisitions naturelles des langues étrangères.

Si maintenant on prend en considération les modalités de la pénétration du vocabulaire germanique en latin tardif à la lumière de cette reconstitution, on remarque d'abord que ces mots appartiennent à des isotopies marquées :

1] Combat-affrontement : *barde* ("hache"), *brunnia* ("brogne"), *helm* ("heaume"), *targe* ("bouclier")...

2] Sentiments extrêmes : *hatina* ("haine"), **jehhjan* ("gehir", "avouer"), *harmskara* ("haschiere", "souffrance").

3] Institutions et coutumes : **alo:d* ("alleu", "terre libre"), **faihida* ("faide", "droit de vengeance privée"), **hariban* ("arrebant", "convocation des arrières-vassaux"), **hramjan* ("aramir",

"promettre par serment"), *mundboro* ("maimbor", "protection") [PFISTER, 1972].

Lorsqu'au début du VIII^e siècle Boniface reçoit un ordre de mission écrit de Charles Martel, la lettre contient des mises en garde énergiques exprimées en un latin de phrasé plutôt mérovingien (proche en fait du PF). Le maire du palais y insiste sur le fait que le missionnaire anglo-saxon est placé *sub nostro mundeburdio uel defensione* [MGH, *Ep. Lulli et Bonifatii*, ep. 22], le terme francique et le terme romain s'éclairant l'un l'autre. Quant à l'introduction du terme francique dans le vocabulaire latin, elle se manifeste par l'intermédiaire d'un document qui, parce que dû à la chancellerie, est naturellement écrit en latin. Je le prends comme exemple de la manière dont le monde germanophone et le monde latinophone (ou à cette date francophone) ont conflué.

Il me paraît en effet que tous les indices concordent en faveur d'un phénomène de *langage shifting* dès le VI^e siècle. C'est-à-dire que tout le vocabulaire d'origine franque ou germanique qui apparaît sporadiquement en latin mérovingien puis carolingien, avant d'émerger massivement en AFC a été d'abord apporté par des locuteurs d'origine germanique parlant latin (à leur manière, évidemment) avant d'être importé par des locuteurs romains parlant leur latin tardif. Ces emprunts appartenant assez largement au vocabulaire aristocratique, on préjugera que c'est par la rencontre entre les élites (*potentes* francs, *senatores* romains) que s'est produite cette acculturation réciproque. Les nouveaux venus ont appris la langue environnementale ; les locaux ont adopté le vocabulaire clef de la nouvelle élite.

D'un point de vue fonctionnel, il aurait été peu vraisemblable que la terminologie purement orale à l'origine de ces champs isotopiques clefs pût être détachée de leur contexte

énonciatif germanophone par des locuteurs locaux latinophones. D'un autre côté, les apprenants germanophones, tout en se coulant facilement dans le *pattern* de la latinophonie tardive, n'ont pu que buter sur ces mots clefs qui n'avaient pas d'équivalent immédiatement accessible dans la langue d'accueil. Ils ont donc inséré leur vocabulaire spécifique dans la trame de leur parole latine acclimatée. C'est dans ce cadre que les interlocuteurs latinophones leur ont fait ces emprunts réussis. Par action et par réaction réciproque, ces mots sont devenus latins (tardif) puis français.

Une modélisation parallèle à celle qui est ici proposée est disponible grâce à l'anthroponymie. Les défrichements accomplis en ce domaine ont permis en effet de chronologiser l'histoire [JARNUT, 1996, 1997] : les premières interractions entre Francs et Romains se sont bornées à une sorte de simple côtoiement sans interpénétration (V^e siècle). Puis l'aristocratie latine a commencé à adopter des noms germaniques (VI^e siècle) jusqu'au moment où ils s'y sont généralisés (VII^e) ; ensuite, la distinction entre les origines est devenue impossible, du moins d'après les seuls noms. Ultérieurement, les noms germaniques ont fait l'objet d'une mimésis sociale, et ce sont les masses qui les ont adoptés à leur tour, à l'imitation des grands (souvent d'ailleurs de leurs évêques, quand ceux-ci se sont mis à porter des noms germaniques).

Soit donc pour l'acquisition du latin tardif :

- 1] Les élites franques et romaines se rencontrent, les locuteurs sont en général allophones (il faut des interprètes), III^e-IV^e siècles.
- 2] Les élites franques en terres latines deviennent bilingues (V^e-VI^e) siècles. Les mots à isotopie forte commencent à passer en latin tardif.

3] Les élites franques sont bilingues, le bilinguisme s'étend à l'ensemble de la population franque (VII^e siècle).

4] Une partie de la population franque devient monolingue (LPT2/ PF). C'est le début de ce qu'on a joliment appelé la *germania submersa* [HAUBRICHTS, 1997].

4] *Schriftlichkeit*

Cette évolution ainsi reconstituée peut donner des indications sur ce que j'ai appelé d'un mot commode "l'accès à la *Schriftlichkeit*". Il n'y a pas vraiment besoin de se demander si les souverains et l'élite mérovingiens étaient alphabétisés. A partir du moment où ils sont devenus latinophones, il leur suffisait d'un *lector* pour prendre connaissance des textes et d'un *notarius* pour transmettre leurs instructions. Une nouvelle fois, le terme d'*illitteratus* n'a pas encore le sens qui lui a été trop précocement attribué d'"individu ne comprenant pas le latin". De toutes façons, le fait de *scire litteras* ne figurait pas encore dans la panoplie intellectuelle la plus prisée, au moins au niveau symbolique : copier des manuscrits était considéré comme une corvée. Cette relative condescendance explique peut-être l'étonnante écriture des diplômes mérovingiens. Les rois y manifestent leur maîtrise de la parole latinophone tardive en déléguant à d'habiles scribes le soin de créer ces lignes et ces signatures si sophistiquées.

Pour terminer sur ces considérations esthétiques, je voudrais considérer l'effet à rebours de cette acculturation langagière de la part des Francs. En effet, on s'est beaucoup interrogé sur la culture de Chilpéric et sur ses talents poétiques. Dans ce domaine, comme ailleurs, Grégoire de Tours a peu invité les historiens à l'indulgence, comme en vérité les philologues modernes,

qui n'ont pas manqué de souligner la maladresse et évidemment la barbarie de ces poèmes. Mais nous ne sommes pas obligés d'adopter une attitude servile à l'égard de l'impérieux moraliste que fut l'évêque de Tours, ni à l'égard de philologues trop soucieux de l'esthétique traditionnelle latine. D'abord, le latin de Chilpéric, pour modeste qu'il soit, prouve que le roi avait un niveau de compétences actives en latin tardif qui n'était pas insignifiant. Cela signifie qu'il était tout à fait capable de comprendre des évêques latinophones et de discuter avec eux. Ensuite, son sens du rythme de la poésie classique laissait certes à désirer, mais était-ce celui qu'il entendait en discours intérieur ? Il compose au moment où la poésie latine rythmique (à répartition accentuelle) est en voie d'émergence, préparant la naissance des vers romans ; c'est également l'époque où existe une tradition orale de poésie germanique, dont les règles reposent sur des répartitions particulières d'accents toniques forts. Pour qui considère les poèmes de Chilpéric à l'aune de ces considérations diachroniques, sa tentative s'inscrit dans un effort réussi d'acculturation réciproque latinophonie/ germanophonie [BANNIARD 200X ; FOURQUET, 1980 ; HAUG, 1997].

A ce compte, et pour conclure, sa lubie orthographique sur la réforme de l'orthographe prendrait sens. Il ne se serait pas agi pour lui de noter l'apparition de nouveaux phonèmes dans ce qu'on a parfois appelé inopportunément le "français pré-littéraire", mais d'introduire un peu de germanité dans la *Schriftlichkeit* latine. Du coup, Chilpéric aurait été un précurseur de Charlemagne. Même si cela paraît trop beau, c'est peut-être vrai.

5] ABREVIATIONS/ TERMINOLOGIE

CRD : Cas Régime Direct (AFC)

CRI : Cas Régime Indirect (AFC)

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin Parlé d'époque Classique [-200 / + 200]

LPT : Latin Parlé Tardif [III^e-VII^e siècle]

LPT1 : LPT de phase 1 [III^e-V^e siècle] (LPT “impérial”)

LPT2 : LPT de phase 2 [VI^e-VII^e s.] (LPT “mérovingien” en Gaule ; “wisigothique” en Espagne ; “lombard” en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.).

ZT1 : Zone Transitionnelle 1 [150-250] (du LPC au LPT1).

ZT2 : Zone Transitionnelle 2 [450-550] (du LPT1 au LPT2).

ZT3 : Zone Transitionnelle 3 [650-750] (du LPT2 au PR).

PF : Protofrançais (VIII^e s.).

AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.).

AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e s.).

ZT4 : Zone Transitionnelle 4 [1250-1300] (de l'AFC à l'AFT).

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

Abl : Ablatif

Acc : Accusatif

Dat : Datif

CATT : Complément d'Attribution

COD : Complément d'Objet Direct

CRD : Cas Régime Direct

CRI : Cas Régime Indirect

VHA : Vieil Haut Allemand

6] REFERENCES PROVISOIRES

AT SMA H., VEZIN J., 1981-1989, *Chartae latinae antiquiores. Facsimile-edition of the latin charters prior to the ninth century*, Zurich.

---, 1995, *Les autographes dans les documents latins mérovingiens*, in CHIEZA P., PINELLI L. (éd.), *Gli autographi medievali. Problemi paleografici e filologici*, Erice, p. 65-72.

BANNIARD M., 1991c, *Rhabanus Maurus and the Vernacular Languages*, in R. WRIGHT (édit.), *Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages*, Londres et New-York, p. 164-174.

---, 1992a, *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, Paris.

---, 1992b, *Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii*, in J. FONTAINE, J. HILLGARTH (éd.), *L'Europe au VII^e siècle : changement et continuité*, Londres, p. 58-86.

---, 1993a, *Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie*, in *BSL*, t. 88, p. 139-162.

---, 1997, *Die Franken zwischen Spätlatein und Alfranzösisch*, in *Die Franken*, p. 575-578.

---, 2000, *Apport de la phonologie diachronique à l'histoire des formes poétiques des IV^e/IX^e*

siècles., in STELLA F. (éd), *Poesia dell'alto medioevo europeo : manoscritti, lingua e musica dei ritmi latini*, Florence, p. 139-155.

---, 200X *Problèmes de réception : frontière de vers et changement langagier*, in F. STELLA (éd.), *Poetry in Early medieval Europe, III*, sous presse.

DÜWEL K., 1997, *Epigraphische Zeugnisse für die Macht der Schrift im östlichen Frankenreich*, in *Die Franken*, p. 540-552.

DIE FRANKEN, 1997, *Die Franken Wegbereiter Europas*, 2 vol., Mannheim.

EDWARDS C., 1994, *German vernacular literature : a survey*, in R. MCKITTERICK (éd.), *Carolingian culture, Emulation and Innovation*, Cambridge, p. 140-170.

FOURQUET J., 1980, in D. BUSHINGER (éd.), *J. Fourquet, Recueil d'études. Linguistique allemande et philologie germanique, littérature médiévale*, 2 vol., Amiens.

GAENG P., 1992, *La morphologie nominale des inscriptions chrétiennes de l'Afrique*, in M. ILIESCU, W. MAXGUT, *LV/LT III*, Tübingen, p. 000-000.

HAUBRICHS W., 1997, *Sprache und Sprachzeugnisse der merovingischen Franken*, in *Die Franken*, p. 559-573.

HAUG W., 1997, *Vernacular Literary Theory in the Middle Ages, The German Tradition, 800-1300, in its European Context*, Cambridge.

JARNUT J., 1996, *Avant l'an Mil*, in M. BOURIN, JM MARTIN, F. MENANT (éd.), *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome, p. 7-18.

---, 1997, *Selbstverständnis von Personen und Personen Gruppen im Lichte frühmittelalterlicher Personennamen*, in R. HÄRTEL (éd.), *Personennamen und Identität*, Graz, p. 47-65.

MORDEK H., 1997, *Leges und Kapitularien*, in *Die Franken*, p. 488-498.

- MOSSE F., 1941, *Manuel de l'allemand du Moyen Age*, Paris.
- , 1945, *Manuel de l'anglais du Moyen Age*, t. 1, *Vieil-anglais*, Paris.
- NONN U., 1997, *Merowingische Testamente*, in *Die Franken*, p. 505-508.
- PFISTER M., 1973, *La répartition géographique des éléments franciques en gallo-roman*, in *RLiR*, t. 37, p. 126-149.
- , 1972, *Die sprachlichen Berührungen zwischen Franken und Galloromanen*, in *ZRPh*, t. 88, p. 175-193.
- , 1978, *Die Bedeutung des germanischen Superstrates für die sprachliche Ausgliederung der Galloromania*, in H. BEUMANN (éd.), *Nationes. Historische und philologische Untersuchungen zur Entstehung der europäischen Nationen im Mittelalter*, p. 127-170.
- RICHTER M., 1994a, *Oral Traditions in the Early Middle Ages*, Turnhout [Typologie, t. 71].
- , 1994b, *The Formation of the Medieval West, Studies in the Oral Culture of the Barbarians*, Dublin, 1994.
- STIEGEMANN C., WEMHOFF M., 1999, *Kunst und Kultur der Karolingerzeit. Karl der Grosse und Papst Leo in Paderborn*, 2 t. en 3 vol., Mayence.
- THOMAS H., 1988, *Der Ursprung des Wortes Theodiscus*, in *Histor. Zeitsch.*, t. 247, p. 295-331.
- , 1990, *Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, in *Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum*, t. 22, Sigmarigen, p. 67-95.
- VAN UYTFANGHE M., 1976, *Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français*, in *Romanica Gandensia*, t. 16, p. 5-89.
- , 2000, *Rome, Romania, Germania. Recente inzichten in de genese van het Europa der talen*, in *Academia Analecta*, Bruxelles, p. 3-24.
- VEZIN J., 1997, *Schrifttum und Schriftgebrauch in der Merowingerzeit*, in *Die Franken*, p. 553-558.

WOOD I., 1990, *Administration, Law and Culture in Merovingian Gaul*, in MCKITTERICK R., *The uses of literacy*, p. 63-81.

WRIGHT R., 1982, *Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool.

---, (éd.), 1991, *Latin and the Romance Language in the Early Middle Ages*, Londres/ New-York.